
namur
magazine
PÉRIODIQU
D'INFORMATIO
DE LA VILLE
NAMU
n°32
DÉ
200
Meilleurs
Voeux

L'école Sainte-Marie

joint le geste à la parole

Depuis deux ans, l'institut Sainte-Marie a ouvert sa section maternelle aux enfants sourds et engagé une institutrice « bilingue » spécialisée dans le langage des signes. Un projet unique en Belgique.



© T. D

Gilles est un petit garçon de trois ans, tout blond, des yeux pleins de tendresse. Il rentre dans la classe avec son papa, lance un discret « bjou » à la ronde et s'assied pour dessiner. Gilles est sourd. Il y a deux ans, ses parents qui ne souhaitaient pas l'inscrire dans l'enseignement spécial se sont mis en quête d'une école « ordinaire » susceptible de lui fournir un encadrement adapté. L'institut Sainte-Marie de Namur a répondu à l'appel.

« *J'ai parlé de ce projet à l'équipe éducative qui a tout de suite marqué son intérêt,* raconte Benoît Jacquemart, directeur de la section fondamentale. *Après quelques mois, nous avons créé l'asbl « Ecole et surdité » afin d'assurer le suivi du projet et de trouver des fonds privés pour engager une enseignante spécialisée en langue des signes* ».

En septembre 2000, Gilles fait son entrée en classe d'accueil à l'institut Sainte-Marie. Un an plus tard, il est rejoint par Laura et Corentin. Les trois enfants bénéficient de l'encadrement de Magaly Ghesquière, institutrice bilingue français/langue des signes et de sa collègue Nathalie Magnette, mais ils participent avec leurs camarades de classe, à toutes les activités menées au cours de la journée. « *Nous travaillons toujours à deux. Ma collègue dispense son cours normalement et moi, je donne mes activités en utilisant la langue des signes ou un code (le LPC) qui soutient le français parlé et permet ainsi de lire sur les lèvres* ».



Les autres écoliers s'adaptent semble-t-il très facilement à cette façon de communiquer.

« *Au fil des mois,* constate Magaly, *les enfants ont pris de nouvelles habitudes. Ils savent qu'ils ne sert à rien de crier mais qu'ils doivent se mettre bien en face de leurs petits amis pour leur parler* ».

Les bambins ont également appris à « signer » une poignée de mots, leur prénom et deux trois ritournelles : la chanson d'accueil, Joyeux anniversaire, Au Grand Saint Nicolas …

Expérience concluante

Plus d'un an après le lancement du projet, Benoît Jacquemart se dit très satisfait des premiers résultats. « *Les institutrices n'ont pas modifié leur programme, mais se sont adaptées à une nouvelle situation enrichissante tant pour elles que pour les enfants* ».

L'an dernier, toutes les enseignantes de maternelle ont suivi une formation en langue des signes, étendue depuis lors à certains parents et élèves entendants. Pour le directeur, c'est une ouverture sur le monde et sur la société, au même titre que l'apprentissage de l'anglais ou du néerlandais .

Le projet, porté sur le plan pédagogique par un comité composé de professionnels sourds et entendants, est également soutenu par une logopède, qui propose des activités sur le rythme, le corps et la voix, et par un professeur des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, Jean Giot. Pour ce linguiste, ce bilinguisme au sein d'une classe de maternelle est très intéressant.

« *A travers le rôle d'accompagnement qui m'est confié, je propose de mettre l'accent sur l'écrit et la lecture. C'est par ce biais que l'enfant sourd est susceptible de participer aux activités sociales au même titre que les autres enfants de la classe* ».

Initiateur du projet, François Poncelet, le papa de Gilles, témoigne pour sa part de sa satisfaction devant les progrès accomplis par son fils et l'arrivée cette année de deux autres enfants sourds. Son ambition avec l'asbl « Ecole et surdité » touche au long terme.

« *Nous souhaitons mener les enfants au terme du cycle primaire avec les mêmes attentes que pour leurs camarades entendants. Sans restriction a priori des connaissances ou de la pensée, sans renoncement aux rigueurs les plus subtiles de la rédaction d'un texte, et sans limite à la richesse des relations* ». ■

> **Asbl École et surdité**, 26 rue du Président à Namur – tél : 081 22 92 04 ou 081 44 17 40.

Bambin (sourd) bouquine

Venez écouter, regarder les histoires racontées, chantées, signées… Le troisième dimanche du mois, le service de la Culture de la Province et la Maison du Conte organisent à la Maison de la Culture des séances de lecture bilingue, racontées en français et en langue des signes. Elle s'adresse à tous les bambins de 0 à 6 ans et aux adultes sensibles aux belles histoires. Info : 081 22 90 14.